
COMPTE RENDU – CAP du 25 février 2016

Des Techniciens Supérieurs de l'Economie et de l'Industrie

Participants :

Pour l'administration : M. Jean Pierre BAILET (Président de la CAP), M. Daniel LALANNE (chef du BPCT-DGE), M. Jean-Luc STRACZEK (BPCT-DGE), M. Emmanuel ROUSSEL (mission MS4P-SG-DGE), Mme Isabelle LE CRONC (MEDDE-DGPR), M. Steve MOHAMED (MEDDE-DRH), M. Patrick TERRIER (MEDDE-DRH), Marie-Agnès COURET (DRIEE Idf).

Pour le personnel :

Solidaires I.D.D : Thierry GODINEAU représentant titulaire, Frédéric BILLARDEY et Pascal MARIE convoqués comme experts.

7 Représentants entente FO,

3 Représentants alliance CFDT /CGT.

Le président ouvre la CAP à 9h35 après vérification du quorum.

Ensuite, les représentants du personnel font chacun lecture d'une déclaration liminaire. Celle de Solidaires I.D.D. est jointe en annexe de ce compte-rendu.

En réponse aux déclarations liminaires le président précise les points suivants :

S'agissant de la REATE : à l'heure actuelle la DGE n'a pas d'information précise, le pré positionnement se fait. Elle veille à ce que les 2 niveaux de fonctions soient maintenus. Le président prend note des propos du SNATEI qui estime que la création du corps des TSEI « a écrasé le niveau des postes ». Il déclare ne pas être d'accord. C'est même le contraire qui a eu lieu estimant qu'une partie du 3^e grade est assise sur de vrais postes car à chaque demande de mobilité, la DGE s'assure que le profil du poste répond bien à la définition de 2^e niveau.

Pour l'interclassement entre les régions fusionnantes des propositions de promotions la DGE va gérer au mieux la mixité des listes. Elle va fournir des explications aux services gestionnaires et déclare qu'elle sera vigilante lors des travaux préparatoires. La CAP sera informée sur le sujet.

S'agissant des propositions de promotion de TSCEI à IIM, le président explique que ce dossier ne relève pas de la CAP des TSEI mais de celle du corps d'accueil, à savoir des IIM.

S'agissant du PPCR et du RIFSEEP : pour le RIFSEEP, la DGE a demandé l'exclusion des corps techniques du dispositif. A ce jour pas de réponse de la DGFAP mais l'arbitrage serait très proche.

- Pour le GT RIFSEEP évoqué par Solidaires, la réflexion devrait vraisemblablement porter sur les corps administratifs de l'administration centrale. D'autres corps du MEF devraient basculer sous le régime du RIFSEEP. Par ailleurs la DGE attend des éléments d'information de la part du MEEM sur la manière de procéder et avoir une harmonisation avec les différents employeurs.
- Pour le PPCR tout n'est pas calé, notamment sur les réductions d'ancienneté. Pour l'exercice de notation 2015 en cours de réalisation, les dispositions applicables sont les mêmes que d'habitude, y compris pour la catégorie B. Pour l'avenir, il y aura sûrement une évolution assez forte, le sujet est encore en débat.

S'agissant de la réforme territoriale de l'Etat évoquée par Solidaires, les préoccupations sont partagées. La DGE va être vigilante sur la mise en place. En DIRECCTE, il y a une cellule d'écoute au niveau local. Quand une situation ne peut être traitée en local, il y a une cellule d'écoute au niveau national à la DGE. Il y a des réunions régulières avec les employeurs sur le sujet. Les CAP devront valider les pré-positionnements.

S'agissant du plan de requalification de C en B au MEEM, la DGE répond ne pas connaître les impacts sur le corps des TSEI. Selon le président de la CAP, le MEEM maintient une forte demande de recrutements de TSEI. A ce jour, il ne peut pas donner de chiffres précis, ce sera au-moins équivalent au nombre de l'année dernière. Le représentant du MEEM confirme la position du président et déclare qu'il n'y aura pas de problème sur les compteurs.

S'agissant du PMQ, une réflexion est en cours au MEF. Il n'est pas exclus qu'il puisse y avoir un PMQ cette année, le débat est ouvert.

S'agissant du nombre de cycles de mobilité : pas sûr que le passage à 2 cycles soit validé côté MEEM. Le sujet sera évoqué le 8 mars 2016.

S'agissant de l'envoi du pré-rapport de stage aux membres de la CAP, le président répond que cela ne se fera pas mais s'engage à envoyer aux membres de la CAP les dossiers qui posent problèmes.

S'agissant des conventions de mise à disposition : la convention globale avec le MEEM est effectivement caduque mais pas les conventions individuelles pour les collègues en MAD. Il ne faut pas avoir d'inquiétude.

S'agissant des épreuves des examens professionnels, le président a entendu la demande de suppression de l'épreuve technique, les réflexions sont bien avancées, la réponse est proche.

S'agissant des missions économiques, la DGE confirme son intérêt pour les TSEI sur ce type d'activité, elle va en parler demain avec le réseau DIRECCTE.

S'agissant du dialogue social interne à la DGE (CT), la DGE n'est pas à proprement parlé une direction à réseau. Elle s'engage à faire des réunions d'échanges régulières avec les OS représentatives au CTM.

A l'issue le président propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

Formation plénière :

- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 17 novembre 2015 :

Le représentant du MEEM déclare que pour messieurs BOUSQUET et MAYER, le MEEM a pu concrétiser les mutations.

- Mouvements :

Mutations de 2^e niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE

- Mutation circulaire SUMATRA TSCEI n° 15 du 8 décembre 2015 :

Aucun poste proposé à la mobilité.

- Mutations de 2^e niveau via MOBILITE :

Remarque sur l'absence de poste sur Sumatra, peut-être liée aux problèmes de la Reate, d'attentisme dans les régions en cours de fusion, aux NBI.

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste	Promotion
VERNE Patricia	DREAL Centre / UT 37 à Parçay-Meslay	179522	/
BOLEAT Olivier	DDT 39/ SEREF à Lons le Saunier	181304	/
HUET Jean-Jacques	DREAL Haute-Normandie / UT RD 76 à Saint Étienne du Rouvray	181380	oui
GEORGE Dominique	DRIEE / UT 93 à Bobigny	181917	/
GORLIER Didier	DRIEE / SES à Paris	182594	oui
HENCELLE Alain	DREAL Picardie / UD Saint QUENTIN 02 (sera vu en post CAP, OK si personne ne postule)	183081	oui

Mutations de 1^{er} niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE

- Mutation circulaire SUMATRA TSEICN / TSPEI n° 16 du 8 décembre 2015 :

Il est à signaler que la circulaire propose 14 postes pour seulement 2 « vacants ». Les autres sont proposés sous forme de : « susceptibles d'être vacants ». Sur les 14 propositions une seule candidature.

Solidaires y voit là une des conséquences désastreuses de la réforme territoriale, les agents n'arrivant pas à se projeter dans l'avenir. Le résultat de la consultation est le suivant :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
CHAPUIS Dominique	DIRECCTE Aquitaine à Bordeaux	310279

- Mutations de 1^{er} niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
PERRONIE Albin	DREAL Pays de Loire / UD 85 à La Roche sur Yon	178826
LANEUVILLE Vincent	DREAL Midi Pyrénées / UT 31 à Colomiers	179013
GIRAULT Didier	DREAL Centre / UT 45 à Orleans	179533
HELOIR Olivier	DEAL Guyane / DEAL 973 SREMD à Cayenne ou Fort de France	181150
MOREAU Brice	DREAL Haute-Normandie / UT 76 RD à Rouen	181376

- Positions : Recrutement - Disponibilité - Détachement - Retraites - Congé parental, MAD au 1^{er} février 2016
- MAD = 111 agents,
- détachement = 1,
- retraite = 6
- État des effectifs au 1^{er} février 2016 (hors position de détachement, disponibilité, hors-cadre, congé parental) :

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total	Différence N-1
Nombre	170	319	320	809	-24
%	21 %	39,4 %	39,6 %	100,00%	/

1^{ère} Formation restreinte (TSEICN)

- Approbation du procès-verbal de la 1^{ère} formation restreinte des TSEICN du 17 novembre 2015.

2^e Formation restreinte (TSPEI)

- Approbation du procès-verbal de la 2^e formation restreinte des TSPEI du 17 novembre 2015.

3^e Formation restreinte (TSCEI)

- Approbation du procès-verbal de la 3^e formation restreinte des TSCEI du 17 novembre 2015.

Selon l'ampleur de la REATE, il y a aura peut être une ou plusieurs CAP supplémentaires.
Prévision de la prochaine CAP le 7 juin.

Annexe :

Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D.

Les représentants de Solidaires I.D.D. restent à votre disposition pour tous compléments d'information ou toutes précisions, n'hésitez pas à les contacter.

M. Thierry GODINEAU (02.72.74.78.01) - thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr

M. Frédéric BILLARDEY (02.96.74.78.53) - frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr

M. Pascal MARIE (03.29.76.78.42) - pascal.marie@direccte.gouv.fr

**Pour rappel, les avis émis par la CAP ne sont que consultatifs.
Les décisions ne seront officielles qu'après publication par
l'Administration.**